

Philippe-Joseph Salazar

Pour une renaissance de l'art citoyen de rhétorique. Quelques remarques.¹

I. Qu'est-ce que la rhétorique, et comment pratique-t-on l'art de parler persuasivement ? Une anecdote. La scène est en Sicile, au V^e siècle avant l'ère chrétienne. Corax, un des premiers rhéteurs de profession, promet à un jeune homme qui veut se lancer dans la politique, qu'il le formera à l'art de parler ; il lui promet qu'il gagnera son premier procès – la litigation était alors, comme de nos jours aux Etats-Unis, un puissant instrument politique ; elle accompagna, comme l'ombre le corps, l'apparition de la démocratie. Ses leçons terminées, Corax demande à être payé. L'étudiant refuse net : « Je n'en sais pas assez. Je ne paierai pas. » Le litige passe devant le tribunal populaire. Voici la scène, fondatrice de la rhétorique judiciaire.

CORAX.— Si je gagne ce procès, il doit me payer mes honoraires ; et si je le perds, il doit également me payer.

UN JURE. — Comment cela ?

CORAX.— Si je gagne, la loi dit que j'ai raison ; et si je perds, j'aurai rempli mon contrat, lui faire gagner son premier procès.

Consternation des uns, jubilation des autres. L'étudiant se lève et réplique :

— Si je gagne mon procès, je ne lui dois rien ; et si je le perds, je ne lui dois également rien.

UN AUTRE JURE. — Comment cela ?

L'ETUDIANT. — Si je gagne, la loi dit que j'ai raison ; et si je perds, il n'aura pas rempli son contrat, me faire gagner mon premier procès.

Jubilation des premiers, consternation des seconds. L'assemblée prend alors la décision de renvoyer les plaideurs dos à dos, en demandant au héraut de proclamer sur l'agora : « À Corax, coriace et demi. »

II. Cette fable est riche d'enseignement pour comprendre, sans entrer dans les méandres d'une histoire de la rhétorique et de l'art de parler, ce qui n'est pas l'objet de mon propos, pourquoi la tradition persuasive et la pratique politique occidentale sont fusionnées avec la rhétorique, l'éloquence, l'art de parler, l'art oratoire. Considérons ces termes comme quasiment synonymes. La rhétorique est, d'origine et de tradition, un phénomène « européen ». Autres cultures, autres formes persuasives. Par exemple, pour le monde chinois, François Jullien a montré comment la persuasion y fonctionne autrement que par la rhétorique². Les anthropologues ont, eux, proposé, pour certaines cultures orales d'Afrique ou d'Australasie, d'autres modèles de persuasion³. Sans parler même des sociétés religieuses, anciennes comme l'Égypte pharaonique et la culture hébraïque, ou contemporaine comme l'Islam, qui assignent à la parole publique et humaine d'autres modes encore⁴.

¹ Author's pre-proofs, to appear in *Pratiques de la rhétorique dans la littérature de la fin du Moyen Age et de la première modernité*, Dominique de Courcelles ed., Brepols, 2008.

² François Jullien, *Le Détour et l'accès. Stratégies du sens en Chine, en Grèce*, Paris, Grasset, 1995, rééd. Le Livre de Poche, 1997.

³ Citons, à titre d'exemple, pour l'Australasie : Ellen E. Facey, *Nguna Voices. Text and Culture from Central Vanuatu*, Calgary, The University of Calgary Press, 1988; et, pour l'Afrique: David B. Coplan, *In the Time of Cannibals, The Word Music of South Africa's Basotho Migrants*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1994.

⁴ Concernant l'Égypte, voir David Hutto, « Ancient Egyptian Rhetoric in the Old and Middle Kingdoms », *Rhetorica*, 20(3), 2002, pp. 213-233; sur la culture des Hébreux, Yehoshua Gitay, *Isaiah and his Audience*, Assen et Maastricht, Van Gorcum,

Bien des conflits de culture politique actuels s'éclairent dès qu'on les comprend comme la difficulté qu'éprouvent à entrer en communication des formes persuasives, étrangères les unes aux autres, de la tractation, de la transaction, de l'argumentation verbales. L'opposition entre le « ministère de la parole » calviniste et le *Christus Orator* catholique se donne, à la Renaissance, entièrement ici.

Concernant l'enracinement rhétorique de la prise de parole⁵ dans la tradition occidentale, Dumézil ouvrait naguère son magistral *Apollon sonore* sur un commentaire du Ṛg Veda, l'hymne à la déesse Vāc, la Voix, qui anime les trois fonctions de la mytho-politique indo-européenne : Vāc fait la justice, elle argumente la guerre, elle alimente le social. Génialement, se donne, dans ces très anciens textes védiques, la triple partition de l'art de parler que la Grèce de la démocratie développera plus tard, avant de nous en remettre le legs : la rhétorique judiciaire (argumenter pour et contre pour établir la vérité, toujours relative aux évidences produites par les parties adverses, concernant un fait accompli, le « crime ») ; la rhétorique politique (délibérer entre égaux afin de déterminer la marche à suivre la plus utile dans les affaires communes) ; la rhétorique dite épictictique qui nous fait réfléchir, le plus souvent dans des moments fortement marqués, rituels ou festifs, sur les valeurs, le lien social. Mais, traversant ces trois arts de la parole, l'hymne védique insiste sur leur unité organique, l'égalité d'accès à leur pouvoir, ou pour citer, Vāc : « C'est sur moi qu'on vit tranquillement »⁶. La rhétorique assure le bien commun.

III. La fable de Corax nous place en effet directement au cœur, politique, de ce qu'est l'art de parler. De fait, le litige lui-même n'aurait pas été possible sans l'avènement grec de la démocratie, qui donnait à chaque citoyen le droit de se défendre, par la parole, s'il s'estimait lésé, mais qui imposait aux autres, entre citoyens égaux, de juger du litige. Parler, convaincre, argumenter devant ses concitoyens et produire un effet (une décision politique ou une décision de justice) sur la vie publique est du domaine de tout un chacun. Parler remplace la violence, c'est ainsi que le « contrat social » de Rousseau peut effectivement exister. Pour cette même raison, comme l'a montré Luciano Canfora⁷, la démocratie est, aux yeux de ses détracteurs, Platon et toute tradition aristocratique ou, dirions-nous, technocratique, une extrême violence : la démocratie donne la parole à tous, et la rhétorique instrumente cette égalité de parole ; plus avant, la conjonction entre la démocratie et l'art de parler revient à affirmer, et à consolider, l'idée que la politique est de l'ordre de l'individuel, du transitoire, du transactionnel, que tout est toujours débattable, ce qu'évidemment l'élitisme des acquis et l'arrogance des expertises ressentent comme une violence ou une perte d'énergie. Parler, argumenter, remplace effectivement la croyance en des vérités absolues, aux mains de ceux qui savent mieux que les autres, par la tractation entre égaux : « Tu veux que je vote ainsi, il faut m'en convaincre, ce que tu dis ne va jamais de soi. »

Telle est l'écologie de parole inventée par la démocratie, et l'art de parler, conçue par la Grèce, reprise par la République romaine et qui, après la longue, et complexe, éclipse de la rhétorique politique sous l'Empire romain et durant le Moyen Âge, regagne le devant de la scène sous la Renaissance, dans la pratique des cités italiennes puis la culture centralisatrice des États modernes, avant de s'imposer à la fin des Lumières comme, de nouveau, l'instrument fondamental de la démocratie. 1789 c'est aussi une révolution rhétorique. L'ONU, qui affirme résoudre les possibilités de violence politique par la seule parole persuasive, c'est l'essence même de sa Charte, aura donc poussé à sa plus grande extension la géniale invention grecque. La récente guerre en Irak est, à ce titre, une défaite de l'art de parler ; mais elle illustre aussi comment des traditions politiques différentes, pourtant issues d'une même souche, l'américaine, l'européenne, n'usent pas des mêmes instruments de

1991 ; à propos de l'Islam, William Smyth, « Rhetoric and 'Ilm al-Balāgha : Christianity and Islam » , *Muslim World*, 82 (3-4), 1992, pp. 242-255.

⁵ Sur les formes de la parole politique, au sens « anthropologique », le volume dirigé par Marcel Detienne et préfacé par Pierre Rosanvallon, *Qui veut prendre la parole ? , Le Genre humain*, 40-41, Paris, Gallimard, 2003.

⁶ Georges Dumézil, *Apollon sonore et autres essais. Vingt-cinq esquisses de mythologie*, Paris, Gallimard, 1987 (1^{ère} éd. 1982), pp. 11-24 ; la citation de l'hymne X 125 du Ṛg Veda, p. 15.

⁷ Luciano Canfora, *La Démocratie comme violence*, Paris, Desjonquères, 1989 (1^{ère} éd. italienne, 1982).

persuasion et ne conçoivent pas de la même manière l'efficacité des arguments et, simplement, leur style de présentation⁸. Étudier l'art de la parole c'est devenir attentif à ces questions.

IV. La fable de Corax contient une autre leçon : l'art de parler cela s'enseigne, Corax est un professeur, et persuader est un art, ou pour user du terme grec, une technique, mise à la disposition de tous, et c'est bien pour cette raison que l'étudiant, au fond, refuse de payer. Tout le monde y a droit. La pensée civique grecque est en effet tout imprégnée du souci de relativiser les actes publics par la formation de tous à la délibération publique. Pour reprendre le néologisme de Barbara Cassin, grâce à la rhétorique « je citoyenne, nous citoyenons »⁹. Être citoyen c'est non pas seulement pouvoir argumenter, mais savoir argumenter. La vie politique se soutient de ce savoir, une formation qui s'apprend chez le rhéteur.

Toute l'histoire politique et rhétorique européenne est parcourue d'une tension, souvent insoutenable, entre l'exigence d'une formation des citoyens (ou d'une communauté d'égaux, comme les moines médiévaux) à l'art de la parole et l'exigence de croyance dogmatique affirmée par les idéologues, les puissants. La Renaissance a connu ce drame plus que toute autre période.

Cette tension se nourrit elle-même d'une véritable aporie sur la nature du lien politique : vivre en démocratie c'est accepter que tout un chacun a la même capacité de formuler ce qui est juste (rhétorique judiciaire), utile (rhétorique délibérative), valable (rhétorique épideictique). Cette égalité de parole est le principe même de l'idée de « représentation » par l'élection populaire : un député, un président, n'est pas censé être plus sensé qu'un citoyen, sinon le modèle devient oligarchique. Ou, pour paraphraser Platon dans le dialogue du *Protagoras* qui met en scène cette question : « La vertu est-elle également partagée ? » En démocratie, elle l'est, c'est sa condition. Un vote en vaut un autre. Mais, il saute aux yeux que certains réussissent mieux que d'autres à faire admettre leur point de vue. Ce qui est également partagé souffre d'être inégalement « performé ». La formation rhétorique sert à rétablir, autant que possible, un équilibre entre la notion fondamentale, en démocratie, que le sens commun est également partagé et la réalité brutale que ce partage s'effectue mal.

L'art de parler agit alors comme un agent puissant de stabilité politique, un système d'auto-régulation qui permet aux futurs citoyens, lorsque son art est enseigné à l'école, de mieux comprendre, de mieux reproduire, de mieux articuler le lien politique – afin d'éviter que certains ne s'arrogent la délibération ou, du moins, afin d'imposer aux passionnés du pouvoir des limites communes.

L'art de la parole s'est souvent trouvé pris dans une telle tenaille. Quelques exemples rapidement esquissés : de saint Augustin et à Érasme, l'Église, qui est naturellement dogmatique, eut ainsi grand mal à incorporer la rhétorique, délibérative, à son enseignement, même à la haute époque des prédicateurs, d'un saint Antoine de Padoue ; la Réforme encore plus ; et il faudra la crise rationaliste de la Renaissance pour que les Églises s'arment, et avec quelle rapidité, des ressources de la rhétorique. Par ailleurs, la république américaine a été voulue, par ses fondateurs, comme une remise en jeu de la rhétorique romaine (la rhétorique y est continûment enseignée depuis le XVIII^e siècle), mais dans une tension consciemment cultivée entre une conception cicéronienne à l'intérieur et machiavélique (ou réaliste) à l'extérieur¹⁰ ; autrement, le républicanisme français oscille, durant le XIX^e siècle, entre un rejet de l'art de parler et son apologie dans la formation citoyenne. Le déclin de l'enseignement de l'art de parler, de la rhétorique civique, en France depuis le début du siècle dernier a souvent été l'objet de vifs regrets, il est périodiquement question de réintroduire cette matière¹¹.

⁸ Les études de rhétorique comparative moderne sont encore rares, je me permets donc de citer mon ouvrage, *An African Athens. Rhetoric and the Shaping of Democracy in South Africa*, Mahwah, NJ, et Londres, Lawrence Erlbaum Associates, 2002.

⁹ Voir son analyse, à la fois ample et décisive, dans *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995. Cassin reprend ce néologisme verbal au sophiste Antiphon.

¹⁰ Sur la vision « romaine » des fondateurs de la République américaine, inspirés souvent par la lecture de Cicéron, et sur leur pratique assidue de la rhétorique, qui reste essentielle pour comprendre la vie politique aux États-Unis, voir Kenneth Cmiel, *Democratic Eloquence : The Fight over Popular Speech in Nineteenth-Century America*, New York, W. Morrow, 1990, et l'admirable ouvrage de Robert A. Ferguson, *Law and Letters in American Culture*, Cambridge, Harvard University Press, 1984.

¹¹ Une circulaire ministérielle provoqua un furieux débat dans *Libération*, en février-mars 2000 (www.libération.com/quotidiens/débats).

V. Mais la fable de Corax porte plus loin encore. Les plaideurs, le rhétoricien et l'étudiant, à Corax coriace et demi, sont renvoyés dos à dos. En rhétorique, il n'existe cependant pas de match nul. L'objet même de la formation éloquente est qu'un orateur l'emporte sur un autre ou que, du moins, l'un produise un effet plus énergique que l'autre. Si l'art de parler sert à instrumenter la justice, à activer la politique, à provoquer l'identification à des valeurs, l'*ex aequo* est extrêmement dangereux : c'est concéder que la justice ne sait plus distinguer coupable et criminel, c'est affirmer que toute politique en vaut bien une autre, c'est dire que les valeurs sont interchangeable. Argumenter, délibérer, persuader, bref mettre en jeu la rhétorique, c'est, précisément, l'inverse. Le renvoi moqueur des deux plaideurs par le peuple assemblé permet donc de mieux faire comprendre comment fonctionne la preuve rhétorique.

Persuader, c'est prouver ce que l'on affirme de manière à ce que tout ou partie de l'auditoire (on parle d'auditoire homogène ou composite) admette que l'orateur a raison, et à ce que de cette admission découle une action (juger, voter, s'engager). L'orateur qui ne persuade pas a perdu la partie ; de plus, l'orateur qui persuade mais dont l'effet persuasif ne se traduit pas par des actes a gagné pour rien ; enfin, l'orateur qui atteint ce double but (persuader et pousser à l'action) mais le fait sans règle n'est simplement pas un orateur. Ce triple nœud mérite explication.

L'art de parler persuasivement exige que l'orateur produise en effet des preuves, pour un auditoire donné, dans une situation donnée, et qu'il rende évident ce qu'il propose. Mettre en paroles cette évidence est un processus complexe, réglé par la formation oratoire, laquelle impose trois mécanismes que l'art de rhétorique nomme justement « techniques ». D'abord, l'orateur doit tenir une argumentation qui, dans l'enchaînement des phrases, l'articulation des propositions, la cadence des paragraphes, paraisse de bon sens, « fasse sens » (un auditoire peut n'être pas d'accord, mais s'il accorde à l'orateur que celui-ci « fait sens », c'est déjà un effet rhétorique d'acquis) ; c'est ce que la rhétorique nomme les preuves « logiques ». De plus, l'orateur doit faire en sorte que son discours établisse son autorité morale, que son auditoire lui accorde qu'outre parler de manière sensée, il inspire confiance ou estime (un auditoire peut trouver un orateur homme de bon sens mais douter de son autorité) ; ce sont les preuves « éthiques ». Enfin, comme un auditoire ne sera poussé à agir que s'il peut s'identifier aux propositions que formule un orateur, celui-ci doit savoir stimuler les émotions. Susciter la colère ou l'indignation dans un public ce n'est pas « manipuler » son auditoire, c'est rendre évident ce que l'orateur avance, attacher à des affirmations au fond abstraites le suc même de la vie politique ou publique – la passion. Ce sont les preuves « pathétiques ».

Mais, comme le souligne Eugene Garver, persuader à l'encan, ce n'est pas persuader¹². Il faut savoir comment persuader. Il convient de le faire selon les règles de l'art, non pas pour satisfaire une vanité esthétique ou technique mais afin que tout un chacun, dans le public, puisse reprendre à son compte ce qu'a dit l'orateur, le faire sien, le reproduire, l'adapter. La vie politique se nourrit de cette transaction rhétorique, par quoi l'orateur persuade de manière réglée afin que ceux qui sont persuadés puissent, à leur tour, persuader d'autres. C'est là le sens profond de l'adage : « L'orateur est homme de bien qui parle bien, » traduisons : l'orateur parle selon les règles de l'art pour le bien commun, et ce bien, tel est précisément l'art de parler.

Dans la fable de Corax, ce que ne dit pas celui qui la rapporte ainsi, le philosophe sceptique Sextus Empiricus (c'est une « aporie » dit-il, la rhétorique produit des situations insolubles)¹³, c'est qu'il n'en rapporte que le premier niveau de preuves, l'effet logique. On devrait en effet récrire la scène, en imaginant que Corax, loin de s'en tenir à sa pirouette verbale, argumente alors de son prestige et donne à voir la ruine de l'enseignement, si tous les étudiants se mettent à litiger ainsi, et qu'usant donc de preuves éthiques et pathétiques il gagne son procès. Ou que son étudiant arrive à mettre les rieurs de son côté. Bref, ce que la fable ne dit pas, c'est que l'art de parler est plus complexe qu'un simple tac au tac. C'est un art complexe mais parfaitement maîtrisable par ceux qui font l'effort de s'y plier.

¹² Eugene Garver, *Aristotle's Rhetoric. An Art of Character*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1994.

¹³ Sextus Empiricus, *Contre les rhéteurs*, dans *Contre les professeurs*, éd. de P. Pellegrin, Paris, Le Seuil, 2002, p. 289. Il existe d'autres versions, on le sait, de cette fable.

Il est peut-être utile de rappeler ici que la critique, virulente, de Sextus Empiricus ouvre une brèche anti-rhétorique, oublieuse des vertus éthiques et pathétiques de la parole publique, et désireuse de réduire la parole à la logique, une porte où vont s'engouffrer ses plus violents opposants, les logiciens du Moyen Âge et de la Renaissance, les rationalistes des Lumières, et la philosophie dite analytique anglo-saxonne. Et cela, en dehors de la tension, fondatrice, entre rhétorique et philosophie qui, issue de Platon, finira par sonner le glas de l'enseignement de la rhétorique en France, en 1902¹⁴, au grand dam de tous les orateurs.

VI. On aura noté que nous ne parlons que d'« orateurs ». Le terme d'oratrice est inusité, même si la figure mythique de Vāc est femme, et que l'emblème classique de l'art de la parole, *Eloquentia*, est aussi une déesse, une Muse – à qui Charles Perrault donne le beau rôle dans son conte des *Fées*¹⁵. Il reste que l'art de parler est marqué. Il est du côté de l'homme : l'orateur public, le prédicateur, l'avocat sont des hommes. On trouvera bien, dans le *Ménexène* de Platon, la présence d'Aspasie, mais c'est une présence vite occultée¹⁶. Il semble en effet que la culture européenne, telle qu'elle se reconstitue à la Renaissance et s'affermisse à l'Âge classique, distingue entre deux régimes de la parole publique. Le premier, masculin, oratoire, rhétorique, qui instrumente la parole politique, diplomatique, parlementaire, judiciaire et religieuse. Le second, féminin, qui répand ses lumières par l'art de la conversation. Marc Fumaroli l'a nommé, cet art de la conversation, si justement français, une « institution »¹⁷, au même titre que l'« Institution oratoire » de la tradition romaine¹⁸.

Sans vouloir forcer le trait, on peut dire qu'au moins dans la civilisation à la française l'art de la parole et l'art de la conversation ont toujours cohabité, fixant harmonieusement les rôles et délimitant heureusement les territoires (l'église et le palais, le salon et la ruelle), permettant ainsi aux hommes de la parole de dialoguer avec les dames de la conversation, assouplissant la véhémence des premiers au contact de la politesse de celles-ci, introduisant aussi ces dernières aux duretés et aux stratagèmes des orateurs. Pour tout Bossuet il existe une Sévigné et pour tout Clemenceau une Anna de Noailles. D'autres cultures ont conçu autrement cette harmonie. En Suède, il existe, depuis le XIX^e siècle, une tradition oratoire féminine que nous n'avons pas¹⁹. Aux Etats-Unis, Robert Hariman a finement analysé la politique contemporaine américaine, *l'artistry of power*, comme l'imbrication de styles rhétoriques (le style réaliste, le style courtisan, le style républicain et le style bureaucratique) ; mais, typiquement fixé sur la tradition « romaine » et protestante des Etats-Unis²⁰, il en oublie la conversation²¹. Dans le meilleur de l'Europe, la vie politique, la vie en commun, qui exige constamment de persuader, d'émouvoir, d'amener l'autre à nos vues, et de savoir comment écouter, admettre, rephraser pour nous-mêmes des vues qui nous semblent irascibles, est la plus libre, la plus heureuse, la plus française en un mot, quand elle se nourrit à cette double source, l'art de parler et l'art de converser. Reste que l'art de la conversation, lorsqu'il atteint son plein effet civilisateur, humain, civil, ainsi chez le chevalier de Méré au XVII^e siècle, est ressenti par ses protagonistes comme une forme de l'éloquence, la branche plus souple et plus fruitée d'un arbre commun, l'arbre de la parole. Les « journaux de conversation » se rangeaient naturellement sur les mêmes rayons que les manuels (au sens le plus large) de rhétorique²².

¹⁴ Voir Barbara Cassin, *L'Effet sophistique*, Paris, Gallimard, 1995.

¹⁵ Charles Perrault, *Contes*, éd. par J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, 1981, pp. 165-167.

¹⁶ Dans le *Ménexène*.

¹⁷ Marc Fumaroli, « La conversation », dans *Trois institutions littéraires*, Paris, Gallimard, 1994 (1^{ère} éd. de « La conversation », 1992).

¹⁸ Chez Quintilien et le Tacite du *Dialogue des orateurs*.

¹⁹ Les travaux de Brigitte Mral, dont *Talande kvinnor. Kvinnliga retoriker från Aspasia till Ellen Key*, Nora, Nya Doxa, 1999.

²⁰ Voir ci-dessus, note 11.

²¹ Robert Hariman, *Political Style. The Artistry of Power*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1995.

²² René Bary, *Méthode pour bien prononcer un discours*, I, Paris, 1679.

VII. Tous ces choix donnent à la Renaissance, dans les textes de Calvin²³, d'Erasme²⁴, de Ramus²⁵, d'Amyot²⁶ ou du cardinal du Perron²⁷, une valeur d'injonction moderne à réfléchir sur l'efficacité citoyenne de l'art oratoire en dépit de sa complexité qui reflète l'amplitude de la civilisation européenne, sur un art de la parole qui a subi des inflexions parfois extrêmement fortes (pensons au destin du livre IV de la *Doctrinae christiana* de saint Augustin), souvent si subtiles que nous les percevons mal (ainsi, dans le manuel de Robert de Basevorn²⁸). Sa monotonie est simplement due au fait que rien n'est plus servile que l'édition scolaire : on pourrait remplir des rayons entiers de « manuels d'éloquence », resucées d'Aristote ou de Cicéron, allant du recueil de citations au résumé de cours, en passant par l'anthologie des meilleurs morceaux²⁹. C'est aussi cela l'héritage de la Renaissance. Et puis, il faut avoir présent à l'esprit qu'un tel legs, comparé à l'héritage américain, pour prendre l'exemple d'une culture où la rhétorique fait partie des études secondaires et supérieures, suit, en France, des enjeux spécifiques. Il est d'ailleurs regrettable que nous ignorions la vivacité de cette tradition et de cette pratique d'outre-Atlantique³⁰. Il est encore plus regrettable que, depuis l'abolition de la rhétorique en France en 1902, nous ignorions notre propre tradition, issue de la Renaissance, la pratique s'étant, elle, éteinte. Il reste que, depuis le renouveau spectaculaire des études historiques et littéraires portant sur la rhétorique, depuis trente ans, un intérêt croissant pour l'art de la parole est apparu, sans que cet intérêt se soit encore traduit par son rétablissement dans la culture, l'éducation, la citoyenneté. Un peu de Renaissance ne serait point de trop, pour ironiser sur la repartie de Charlemagne à Alcuin, dans cette *Leçon de rhétorique*³¹ encore connue des Renaissants : « Rien de trop ».

Philippe-Joseph Salazar

²³ Dans *L'Institution chrétienne*, IV, 4-6.

²⁴ *Eloge de la folie*, la parodie du mauvais prédicateur.

²⁵ Surtout dans la *Dialectique* (1555).

²⁶ Son *Projet d'éloquence royale*, réédition, Paris, Belles Lettres, 1992.

²⁷ *Le Traité de l'éloquence* (dans *Œuvres diverses*, 1633).

²⁸ *Forma praedicandi*, trad. partielle dans Ph.-J. Salazar, *L'art de parler. Anthologie de manuels d'éloquence*, Paris, Klincksieck, coll. « cadratin », pp. 105-109.

²⁹ Voir Françoise Douay-Soublin, « La rhétorique en France au XIX^e siècle à travers ses pratiques et ses institutions : restauration, renaissance, remise en cause », pp. 1071-1214, dans *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne. 1450-1950*, sous la direction de Marc Fumaroli, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

³⁰ Commencer par consulter l'*Encyclopedia of Rhetoric*, sous la direction de Thomas O. Sloane, New York, Oxford University Press, 2001.

³¹ Trad. partielle dans Ph.-J. Salazar, *L'art de parler*, pp. 100-104.